

Améliorer le parcours de soin en psychiatrie

Déclaration des groupes des associations

Les effets positifs du « virage ambulatoire » de la psychiatrie en France sont aujourd'hui minés par l'aggravation dramatique des besoins non satisfaits et une saturation de l'ensemble des dispositifs, depuis les urgences jusqu'au médico-social. Cette tension extrême accentue l'errance, l'entrée dans le soin par les urgences hospitalières, voire par la procédure des soins sans consentement, les ruptures dans les parcours et une alternance pour nombre de malades entre périodes de vie à domicile sans accompagnement ni soin et hospitalisations à répétition.

La psychiatrie n'a plus les moyens de son ambition.

C'est pourquoi le groupe des associations soutient toutes les préconisations de cet avis visant à améliorer l'entrée dans les soins, la prise en charge hospitalière et une meilleure synergie entre accompagnement et soin.

Cette situation critique a de graves conséquences pour les personnes malades et leurs proches qui se démènent pour identifier les solutions, contacter les professionnel.le.s et les structures, jongler entre les différents acteurs impliqués, organiser la coordination. Trop souvent, les familles prennent le relais et se substituent aux structures d'accompagnement inexistantes ou qui manquent de moyens.

Sans l'engagement des proches aidants, ni prise en charge ambulatoire ni inclusion des personnes souffrant de maladie mentale ne serait possible.

L'isolement social aggrave les fragilités psychologiques et psychiatriques, notamment chez les jeunes et les personnes âgées. Les ruptures relationnelles avec leurs proches mettent les personnes fragiles en risque d'être prises dans une spirale où maladie psychique et précarité se nourrissent l'une l'autre.

Mais malgré ce rôle essentiel des proches et la charge trop lourde et inadaptée que le dysfonctionnement du système fait peser sur eux, ils restent très largement ignorés et sont rarement associés au parcours de soin. Ils ne bénéficient d'aucun soutien.

C'est pourquoi le groupe des associations appuie tout particulièrement les préconisations n°4, 5, 6, 15 et 16 qui associent patient.e.s et proches aidants aux propositions et a voté cet avis.